


Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 
ID : 079-200041317-20210412-C__80_04_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

SEV - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU SITE MAROT - LOT 2

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Sébastien MATHIEU à Cathy Corinne GIRARDIN, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

SEV - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU SITE MAROT - LOT 2

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Une consultation a été lancée le 25 juin 2020 en vue de procéder au réaménagement extérieur du site Marot (stationnement complémentaire avec récupération et traitement des eaux de ruissellement, circulation des véhicules et des personnes, création de noue et éclairage).

Cette consultation était divisée en 2 lots :

- Lot 1 : Terrassement, VRD, aménagements extérieurs,
- Lot 2 : Gros œuvre, électricité.

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les modifications à la demande du maître d'ouvrage de la réhabilitation globale des têtes d'éclairage au droit du parking du site Marot afin de rétablir un niveau d'éclairage satisfaisant et de mettre aux normes les équipements de la zone PMR.

Les prestations sont modifiées comme suit :

Désignation	Quantités	Prix unitaires en € HT
Appareil n°1a : Mât extérieur avec tête d'éclairage LED 4700 lm, compris massif béton	-3U	1 200,00 €
Appareil n°1b : Tête d'éclairage LED 4700 lm	7 U	625,00 €
Fourniture et pose d'un coffret classe 2	3 U	99,00 €
Réfection d'une boîte de dérivation dans chambre de tirage	3 U	145,00 €
Réalisation d'un massif de candélabre et pose d'un candélabre	1 U	650,00 €

Ces modifications entraînent des évolutions financières induisant une plus-value de 2 157,00 € HT; le nouveau montant du marché s'élevant à 21 050,90 € HT au lieu de 18 893,90 € HT.

Les prestations ont été lancées par ordre de service le 14 janvier 2021 pour une durée de 4 semaines, prolongée d'un mois en raison des intempéries et du délai d'approvisionnement de certains équipements.

Les travaux se termineront selon le calendrier établi par le maître d'œuvre.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°1 relatif aux travaux d'aménagement du site Marot, lot 2 - gros œuvre électricité, et tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué